Brest (29) : un migrant égyptien assigné à résidence et concerné par un OQTF, interpellé puis remis en liberté par manque de preuve dans l'affaire des tirs de mortier du quartier Bellevue

08/04/2024 à 16h42



Un homme a été interpellé puis remis en liberté dans l'affaire des tirs de mortier dans le quartier de Bellevue, à Brest (Finistère). Concentrés autour de l'église du Bouguen, ils avaient réveillé les habitants du quartier dans la nuit du dimanche 31 mars au lundi 1er avril 2024.

Prises à partie par un groupe de jeunes, les forces de l'ordre sont immédiatement intervenues, un dispositif policier ayant été mis en place après les combats mahorais non autorisés du week-end dernier.

Relâché pour manque de preuves

L'homme, d'origine égyptienne, aurait été remis en liberté par manque de preuves. Assigné à résidence, il est concerné par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis

le 20 février 2024.

Ouest-France